

Barrières physiques

Nouvelle exigence PSAF

Éloïse Denis, agr.

Directrice des audits et programmes

Date: 10 et 24 juillet 2026



Plan de la présentation

- Changement apporté au PSAF
- Justifications du changement
- Exigences du PSAF
- Considérations
- Date de mise en œuvre
- Exemples de barrières physiques
- À retenir



Changement apporté au PSAF

Approuvé par les administrateurs des PPC

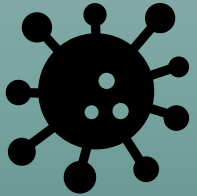
- Élimination de la « ligne clairement identifiée » pour séparer la zone d'accès contrôlé (ZAC) et la zone d'accès restreint (ZAR)
- Présence d'une barrière physique pour séparer la ZAC et la ZAR obligatoire





Justifications du changement

Justifications



Répercussions de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

- IAHP a évolué et n'est pas prête à disparaître
- Plusieurs cas de IAHP sur le territoire dans les dernières années
- ACIA : Plus de 360 millions de dollars en indemnisation
- Pas de solution miracle pour prévenir les infections par le virus de l'IAHP
 - Intérêt du secteur d'exiger de mettre en place une barrière physique



Justifications



Recherches scientifiques

- Failles de biosécurité à l'entrée des poulaillers
- Erreur fréquente → non-respect de la séparation entre les zones contaminées et propres (Racicot et al., 2011)
- Avantages d'aménager des barrières physiques



Justifications



Rapports épidémiologiques

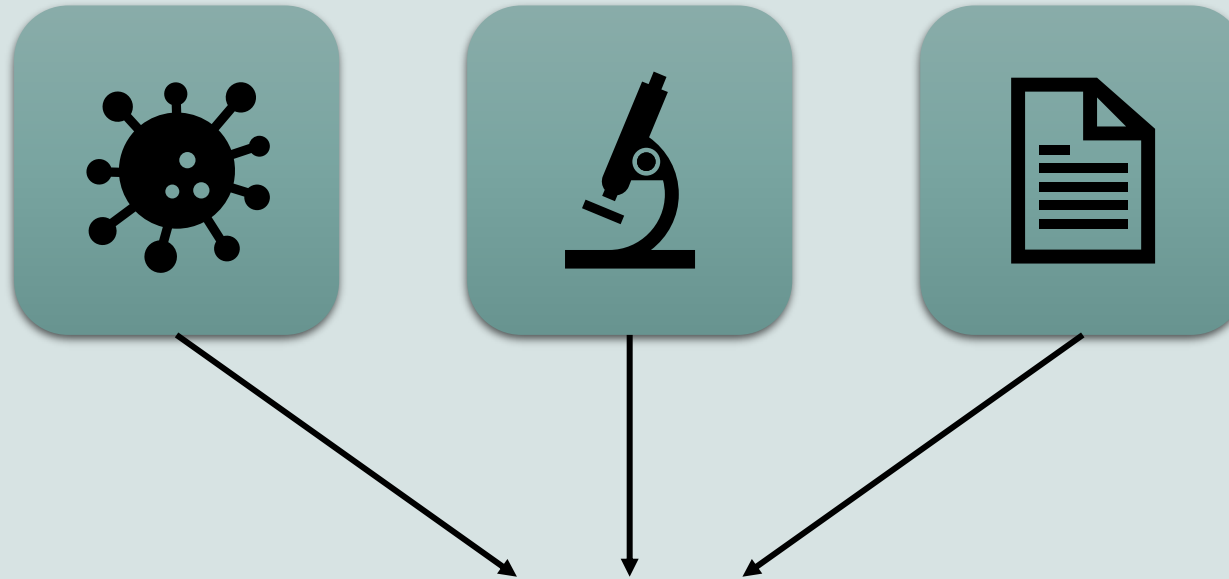
- Risque élevé de contamination croisée aux entrées des poulaillers en raison de leur conception et de leur utilisation
- Le risque d'introduction du virus de l'IAHP par l'accès aux bâtiments est très élevé

Risques pour la biosécurité des fermes commerciales liés à l'IAHP :
du faible risque (vert) au risque élevé (rouge)

Fréquence estimée	Très élevée (ex: par jour)	Climat 	Intégrité des bâtiments 	Sortie des morts 	Accès ferme & bâtiments
	Élevée (ex: par semaine)	Livraison de moulée 	Collecte des œufs 	Gestion compost/équarrisseur 	Ajout de litière
	Moyenne (ex: par mois)	Visite de l'industrie 	Placement d'oiseaux 	Retrait / entreposage du fumier 	Sortie vers l'abattoir
	Faible (sporadique)	Visite du vétérinaire / technicien 	Équipe de vaccination 	Équipement tâches propre et sale 	Déplacement extérieur d'oiseaux
		Faible	Moyenne	Élevée	Très élevée
Probabilité d'introduction du virus					



Justifications



La “ligne clairement identifiée” ne suffit plus

Probabilités de respecter les zones à l’entrée et à la sortie sont de **cinq à neuf fois plus élevées** lorsqu’une barrière physique est aménagée au lieu d’une simple démarcation (Racicot et al., 2012)

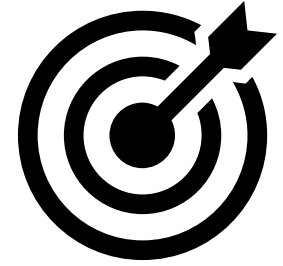


Exigences du PSAF



**Élever
avec cœur.**
Nourrir notre
territoire.

Exigences du PSAF



Objectifs des barrières physiques :

- Rappel visuel d'appliquer les mesures de biosécurité
- Rappel de changer de chaussures entre la ZAC et la ZAR
- Empêcher la matière organique de traverser d'une zone à l'autre

Exigences du PSAF

Types de barrières

Acceptable:

- Banc
- Seuil (bordure) à enjamber
- Peut être utilisé en combinaison avec un seuil de porte



Inacceptable:

- Ligne peinte au sol
- Ruban adhésif
- Corde



Exigences du PSAF

Souvenez-vous du THEME

Toucher le sol



Hauteur appropriée



Espace de chaque côté



Mur à mur



Efficacement utilisée



PROGRAMME DE LA SALUBRITÉ À LA FERME ÉLEVÉ PAR UN PRODUCTEUR CANADIEN

ADDENDA RELATIF AUX BARRIÈRES PHYSIQUES

Remarque : Cet addenda remplace le texte et les exigences du chapitre 2, section 2.2, du manuel du Programme de salubrité à la ferme 2021 (page 2.3) qui traitent du type de barrière à installer entre la zone d'accès contrôlé (ZAC) et la zone d'accès restreint (ZAR). Plus précisément, il supprime la disposition selon laquelle la barrière entre ces deux zones peut être une « ligne clairement identifiée ».

2.2 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACCÈS RESTREINT DANS LE POULAILLER

DF

À l'intérieur de la salle de travail ou de l'entrée du poulailler, les producteurs sont tenus de mettre en œuvre des protocoles visant à prévenir la contamination entre la ZAC et la ZAR.

Une barrière physique (p. ex. un banc ou un seuil à enjamber) doit être installée pour délimiter la séparation entre la ZAC et la ZAR. Ce système est communément appelé « entrée danoise à deux zones ». La barrière physique sert de rappel visuel aux pratiques de biosécurité, permet de séparer les chaussures de la ZAC et de la ZAR et constitue une barrière empêchant les matières organiques de passer d'un côté à l'autre.

Pour être efficace, la barrière physique doit :

- » Être au ras du sol pour éviter la contamination croisée d'un côté à l'autre sous la barrière;
- » Toucher les murs des deux côtés pour éviter que les gens ne contournent la barrière;
- » Prévoir suffisamment d'espace du côté de la ZAC pour que les personnes puissent retirer leurs vêtements extérieurs (p. ex. chaussures) et suffisamment d'espace du côté de la ZAR pour qu'elles puissent enfiler leurs vêtements destinés à cette zone (p. ex. chaussures, survêtements, etc.);
- » Avoir une hauteur suffisante pour 1) rappeler visuellement la nécessité d'appliquer les protocoles de biosécurité, 2) être enjambée et 3) prévenir la matière organique de passer d'un côté à l'autre; et,
- » Ne pas autoriser le port de chaussures d'extérieur (ZAC) à l'intérieur de la zone d'élevage. Par conséquent, la barrière physique ne doit pas être située à l'intérieur de la zone d'élevage.

Quelle que soit la barrière physique utilisée, le changement de chaussures à la barrière entre la ZAC et la ZAR doit être effectué correctement afin d'éviter toute contamination croisée (p. ex. par les chaussures, les chaussettes ou les pieds) entre les deux zones.

- » Les chaussures spécifiques à la ZAR portées dans la zone d'élevage doivent recouvrir entièrement le pied/talon afin de minimiser les risques de contamination.

Le type de barrière et son utilisation doivent être décrits dans votre procédure de régie d'élevage (PRE). Les employés doivent recevoir une formation sur la manière d'utiliser correctement la barrière.



Exigences du PSAF

Toucher le sol



Interprétation

- Descendre jusqu'au sol
- Pas nécessaire d'assurer l'étanchéité entre la barrière et le sol
- Empêcher les souliers de la ZAC et de la ZAR d'être en contact
- Empêcher la propagation de matières organiques

Particularités

Attention au sol abimé

- Crevasses dans le sol peuvent prévenir la barrière de toucher au sol
- La matière organique peut se propager d'un côté à l'autre



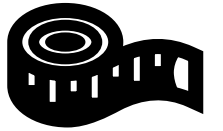
Exigences du PSAF

Toucher le sol



Exigences du PSAF

Hauteur appropriée



Interprétation

Pas de hauteur minimale exigée, mais assez haute pour :

- Être un rappel visuel d'appliquer les mesures de biosécurité
- Être enjambée
- Empêcher la matière organique de passer d'une zone à l'autre

Particularités

Réfléchir à la hauteur nécessaire en fonction de vos entrées

- Un coup de vent en ouvrant la porte peut déplacer la matière organique
- La hauteur appropriée pour un bâtiment ne l'est pas nécessairement pour un autre



Exigences du PSAF

Hauteur appropriée



Exigences du PSAF

Espace de chaque côté



Interprétation

Suffisamment d'espace du côté de la ZAC et de la ZAR pour :

- Retirer les vêtements extérieurs (ex : bottes de la ZAC)
- Enfiler les vêtements de travail (ex: bottes de la ZAR et survêtement)

Particularités

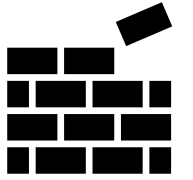
Songer à l'espace supplémentaire dont vous pourriez avoir besoin en cas de crise sanitaire

- Espace suffisant pour retirer et enfiler un survêtement entre la ZAC et la ZAR



Exigences du PSAF

Mur à mur



Interprétation

Toucher les deux murs:

- Impossible à contourner
- Barrière droite ou angulaire

Particularités

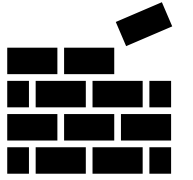
La définition de “mur” est flexible

- Comptoir
- Muret



Exigences du PSAF

Mur à mur



Exigences du PSAF

Efficacement utilisée



Interprétation

Objectifs de la barrière:

- Rappel visuel d'appliquer les mesures de biosécurité
- Rappel de changer de chaussures entre la ZAC et la ZAR
- Empêcher la matière organique de traverser d'une zone à l'autre

Particularités

Efficacité évaluée lors de l'audit

- Présence de matière organique
- Changement de bottes approprié

Une barrière efficace dans un bâtiment ne l'est pas nécessairement dans un autre



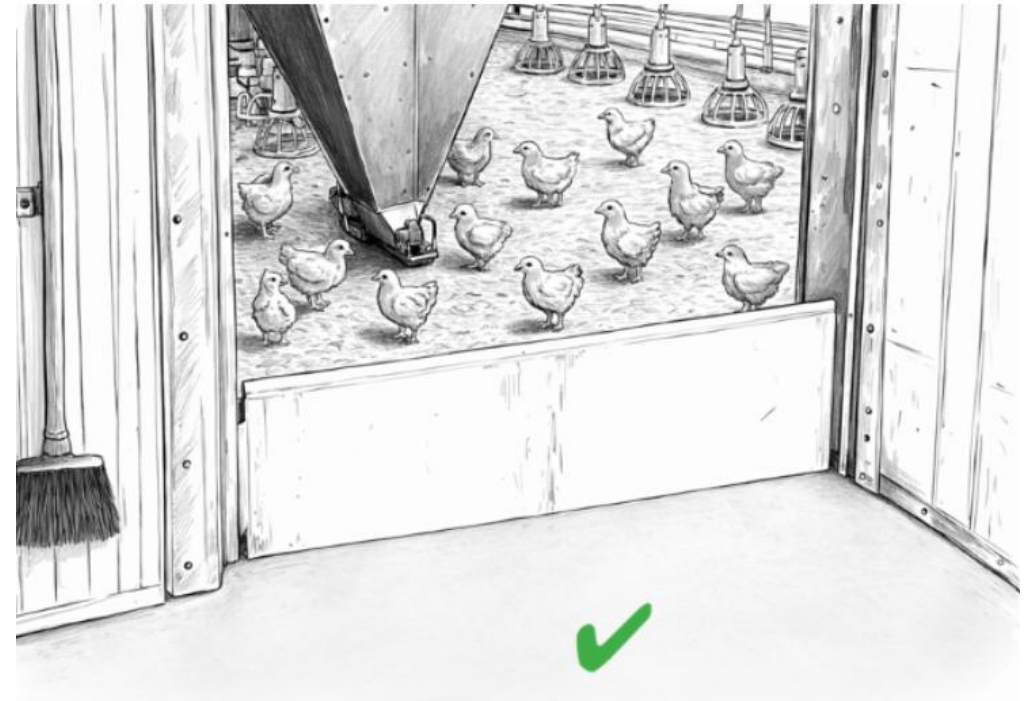
Exigences du PSAF

Seuil de porte

- Un seuil de porte peut être utilisé comme barrière physique

Acceptable:

- Rappel visuel
- Être enjambé
- Prévenir le déplacement de la matière organique
- Bottes de la ZAR facilement accessible



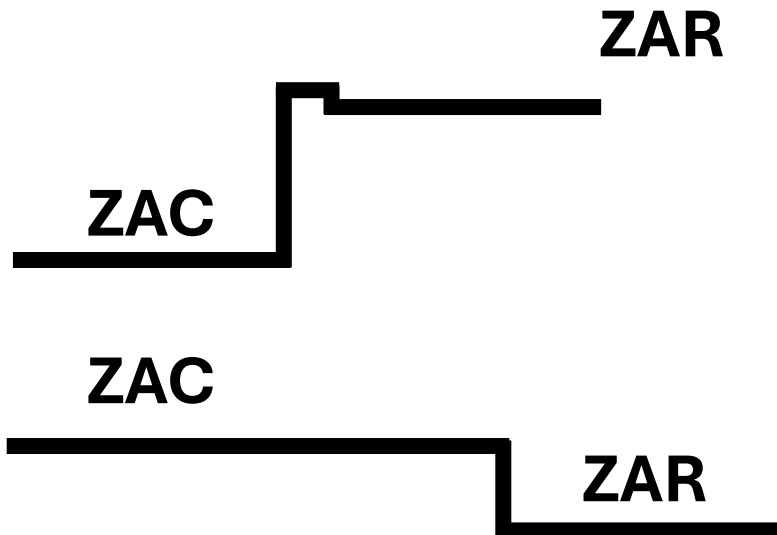
Exigences du PSAF

Seuil de porte

- Un seuil de porte peut être utilisé comme barrière physique

Inacceptable:

- Seuil métallique standard
- Seuil au même niveau que le sol de la ZAC ou de la ZAR



Exigences du PSAF

Seuil de porte

Attention avant d'utiliser un seuil de porte

- Répondre aux exigences de biosécurité
- Permettre un changement de bottes efficace
- Entreposer les bottes de la ZAC de manière appropriée
 - Interdiction de porter les bottes de la ZAC dans la zone d'élevage



Exigences du PSAF

Autres exigences

- Les chaussures de la ZAR portées dans la zone d'élevage doivent recouvrir entièrement le pied/talon afin de minimiser les risques de contamination
- Le bain de pieds ne remplace pas le changement de bottes
 - Peut être utilisé avant d'accéder au bâtiment, mais un changement de bottes est nécessaire avant de traverser la barrière physique



Financement disponible

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

- Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO)
- Répartition des coûts 70% AAC et 30% éleveur
- Soutenir les investissements dans la biosécurité



Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs : 1.
Ce qu'offre ce programme



Considérations

Considérations

Suggestions pour prévenir les risques



Barrière clairement visible

- Avertissements visuels comme du ruban ou de la peinture à haute visibilité
- Entrée bien éclairée
- Affiche à l'extérieur pour avertir les visiteurs de la présence de la barrière



Gérer le risque de trébuchement

- Préférable d'installer un banc
- Barrière physique d'une hauteur de 12 à 18 pouces minimum



Évacuation

- Barrière facilement déplaçable
- Sorties de secours de chaque côté de la barrière physique (à moins de 60 mètres)



Date de mise en œuvre



**Élever
avec cœur.**
Nourrir notre
territoire.

Date de mise en œuvre

23 août 2026 (début de la période A204)

- Barrière physique en place
- OU
- Plan d'action écrit disponible à la ferme

4 avril 2027 (début de la période A208)

- Barrières physiques en place pour tous



Plan d'action

- Numéro de poulailler
- Description de la barrière physique
 - Banc, barrière faite avec un 2x6, seuil de porte avec une séparation en bois, etc.
- Date de mise en œuvre
 - Date précise ou période : avant l'entrée des oiseaux en A206, après les récoltes d'automne, etc.
- Signature d'engagement
 - Implantation avant le 4 avril 2027



Date de mise en œuvre

Construction d'un nouveau poulailler



- Nouveau poulailler = entrée ou poulailler mis en service après le 4 avril 2027
- Barrière physique = **Banc obligatoire**
 - Une bordure ou un seuil de porte n'est pas accepté



Exemples de barrières physiques



**Élever
avec cœur.**
Nourrir notre
territoire.

Exemples de barrières physiques

Banc



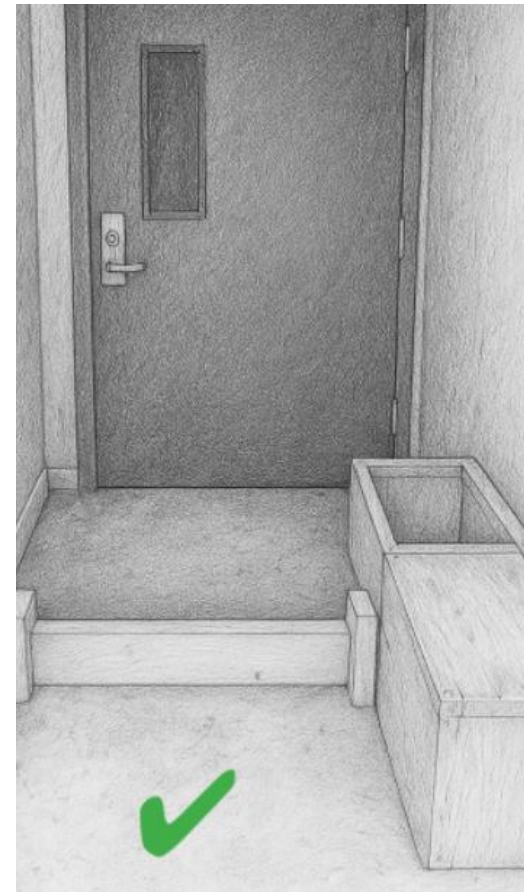
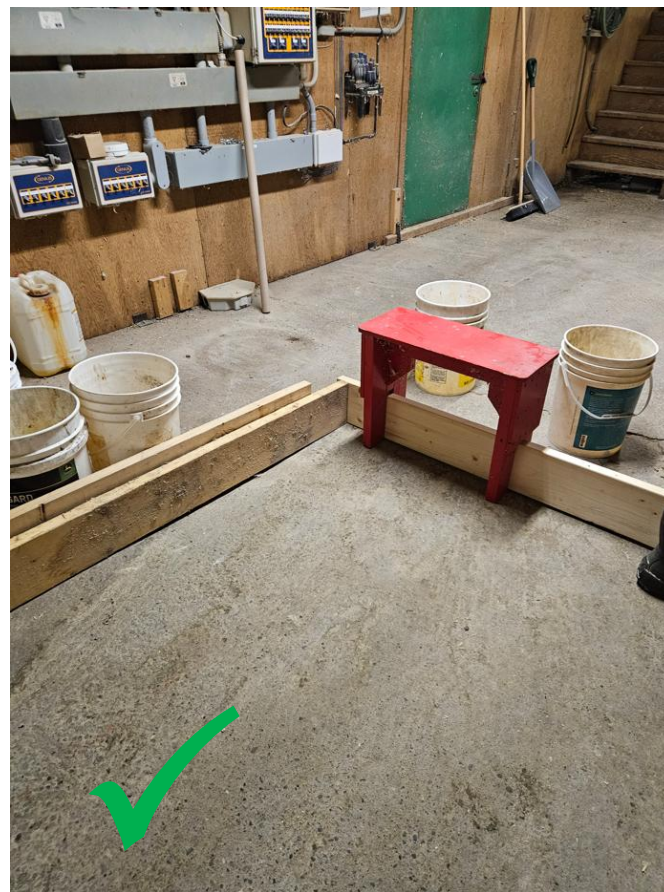
Exemples de barrières physiques

Banc



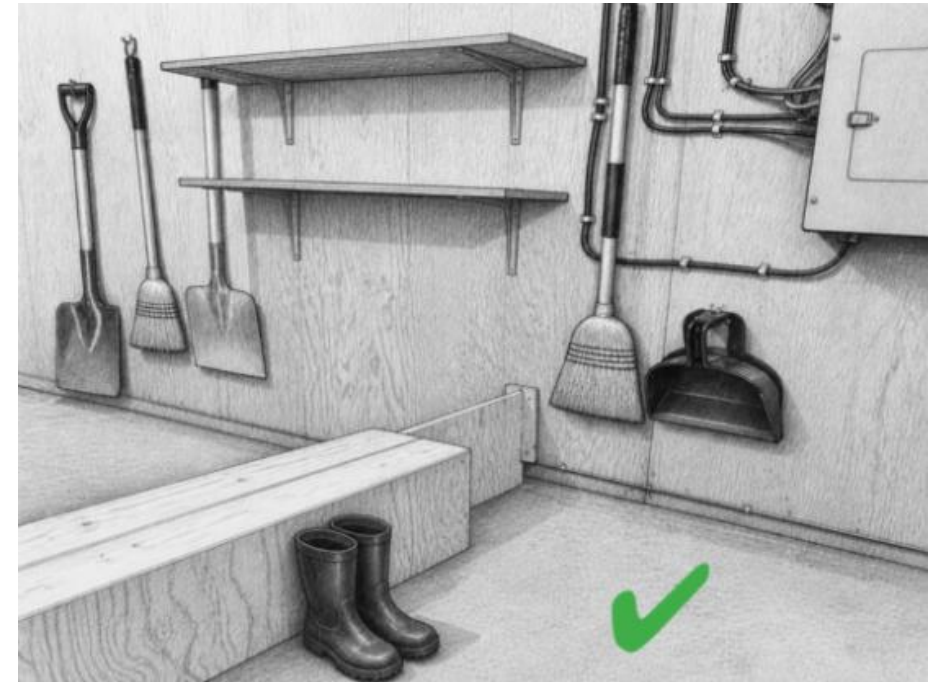
Exemples de barrières physiques

Bordure avec un banc intégré



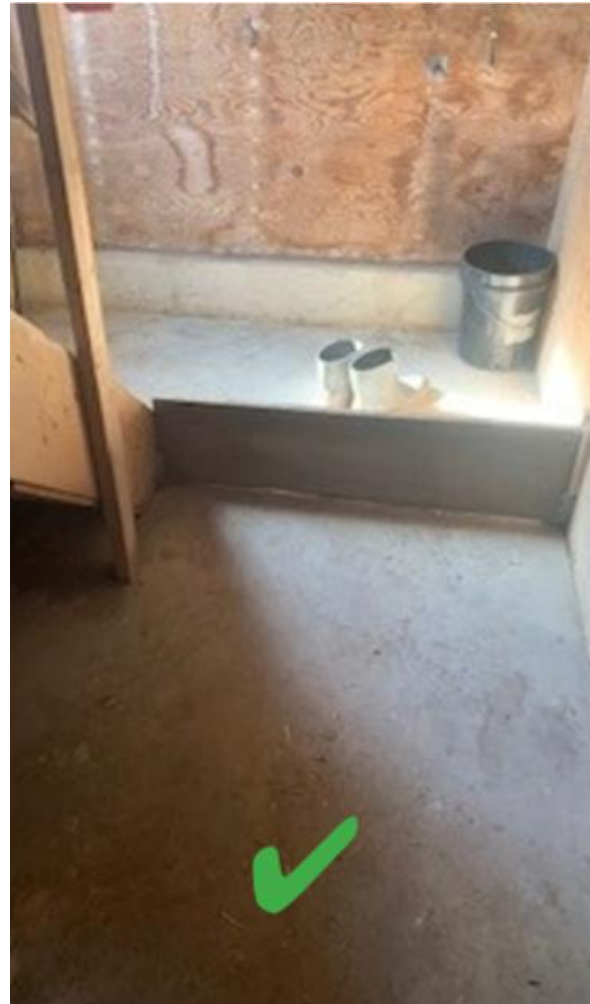
Exemples de barrières physiques

Bordure avec un banc intégré



Exemples de barrières physiques

Bordures



Exemples de barrières physiques

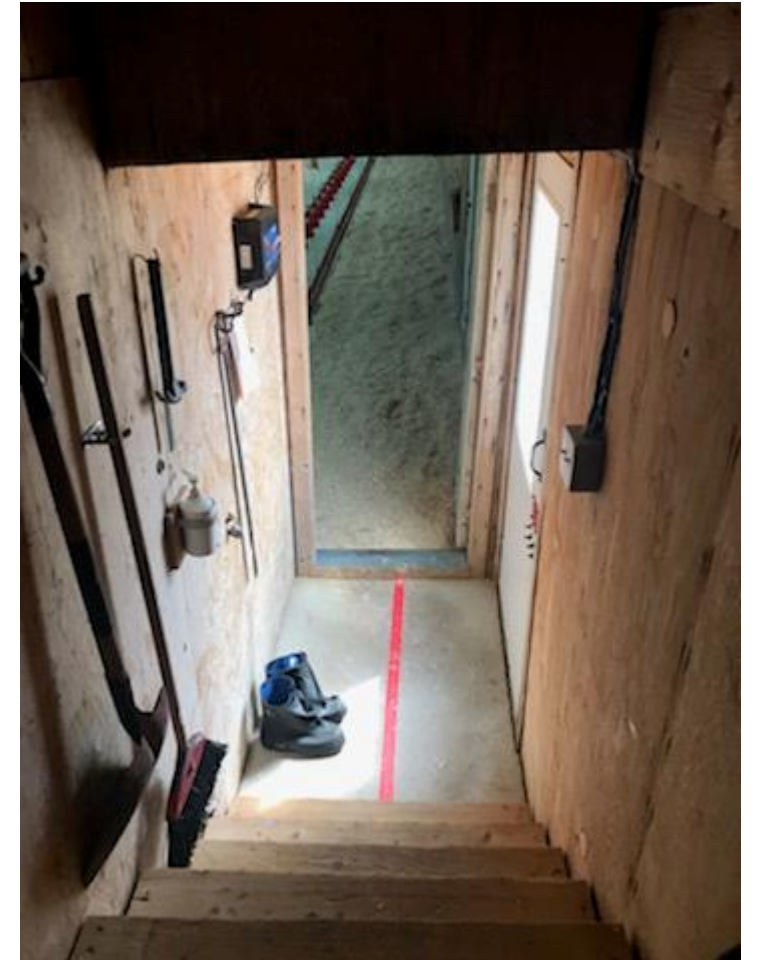
Sas d'entrée ou extension



Petites entrées

Solutions possibles

1. Construire une entrée extérieure (extension)
2. Changer le sens d'ouverture de la porte
3. Utiliser les seuils de porte de chaque étage comme barrière (ajout d'un rebord en bois)





**Élever
avec cœur.**
Nourrir notre
territoire.

À retenir

À retenir

Exigences

Toucher le sol 

Hauteur appropriée 

Espace de chaque côté 

Mur à mur 

Efficacement utilisé 

Date de mise en œuvre

23 août 2026 (A204)

Barrière physique ou plan d'action

4 avril 2027 (A208)

Barrière physique pour tous

Justifications et objectifs

Rehausser la biosécurité des entrées

Protéger les élevages des maladies

Contrôler le risque humain

Risques pour la biosécurité des fermes commerciales liés à l'IAHP : du faible risque (vert) au risque élevé (rouge)					
Fréquence estimée	Très élevée (ex: par jour)	Climat 	Intégrité des bâtiments 	Sortie des morts 	Accès ferme & bâtiments 
	Élevée (ex: par semaine)	Livraison de moulée 	Collecte des œufs 	Gestion compost/équarrisseur 	Ajout de litière 
	Moyenne (ex: par mois)	Visite de l'industrie 	Placement d'oiseaux 	Retrait / entreposage du fumier 	Sortie vers l'abattoir 
	Faible (sporadique)	Visite du vétérinaire / technicien 	Équipe de vaccination 	Équipement tâches propre et sale 	Déplacement extérieur d'oiseaux 
		Faible	Moyenne	Élevée	Très élevée
Probabilité d'introduction du virus					



À retenir

Pourquoi le banc fait la différence?

- Conforme aux nouvelles exigences du PSAF
- Moins d'erreurs humaines lors du changement de bottes
- Impossible (ou presque) à contourner
- Biosécurité renforcée à l'entrée des poulaillers
- Solution simple, durable et rentable



À retenir

Informations disponibles sur EVQ direct evqdirect.ca

Agenda des EVQ



Vie associative



Influenza aviaire



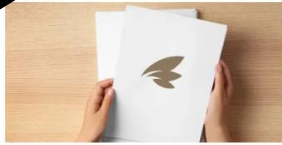
Maladies avicoles



Programmes à la ferme



Fiches explicatives

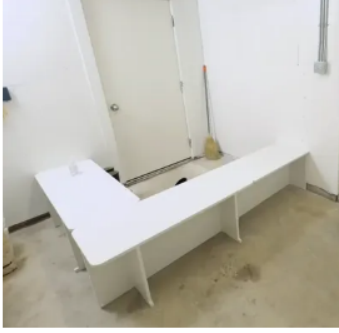


Salubrité à la ferme

- PSAF
- Utilisation judicieuse des antibiotiques
- Biosécurité
- Barrières physiques à l'entrée d'un poulailler
- EQCMA
- Santé
- Intrusion à la ferme

En savoir plus

Barrières physiques à l'entrée d'un poulailler



Nouvelle exigence PSAF

Les Producteurs de poulet du Canada ont annoncé un resserrement des exigences en matière de biosécurité. Une barrière physique deviendra obligatoire à l'entrée de tous les poulaillers, tant pour les nouvelles constructions que pour les installations existantes.

Documents à télécharger

Barrières physiques deviennent obligatoires dans les élevages de poulets canadiens (PPC - Mai 2026) (pdf)	📄 Téléchargement
Addenda relatif aux barrières physiques uniquement (Mars 2026 -18) (pdf)	📄 Téléchargement
Plan d'actions (V1.0 - Juillet 2026) (pdf)	📄 Téléchargement
Des bancs à l'entrée des poulaillers : une amélioration significative de la biosécurité (PPC) (pdf)	📄 Téléchargement
5 bonnes raisons d'ajouter un banc à l'entrée de vos poulaillers (pdf)	📄 Téléchargement
Biosécurité : Entrée à 2 ou 3 espaces séparés par un banc (EVQ-23 mars 2023) (pdf)	📄 Téléchargement



Merci

Pour toutes questions supplémentaires : evqterrain@upa.qc.ca

